

COMMUNE D'HAUTOT-SUR-SEINE

PROCES VERBAL DU

« CONSEIL MUNICIPAL DU 03 SEPTEMBRE 2020 »

PRÉSENTS :

- JEAN-LOUIS ROUSSEL
- ALAIN LANGLOIS
- MARC DEGRAVE
- CHRISTIANE SOUDE
- ROSINE CAQUELARD
- CHRISTOPHE CERQUEIRA
- CORINNE FOURNIER
- GILBERT PILU
- ROGER TOUZE

ABSENTS REPRÉSENTÉS :

- CATHERINE CARON POUVOIR à CHRISTIANE SOUDE
- ROGER JEAN POUVOIR A JEAN-LOUIS ROUSSEL

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : CHRISTIANE SOUDE

La séance est ouverte à 20 H 30.

1) Approbation du compte rendu du Conseil Municipal du 10 juillet 2020 :

- adopté à l'unanimité

2) Tarifs des locations du château et de la salle Maurice Brunel 2021 et 2022 :

-Le tarif reste inchangé, ceci est adopté à l'unanimité

3) Tarifs 2020/2021 de la cantine scolaire et de la garderie :

- à compter du 1^{er} janvier 2021, le tarif de la cantine passera à 3,15€

-à compter du 1^{er} janvier 2021, le tarif de la garderie sera de 2,40€ de l'heure

4) Tarifs du droit de chasse pour l'année 2021 :

-Le tarif restera inchangé

5) Tarifs du cimetière 2021 :

- Le tarif restera également inchangé : pour info :

-concession trentenaire : 110€

-concession cinquantenaire : 176€

- columbarium : trentenaire : 200€

-columbarium : cinquantenaire : 320€

6) Subventions aux associations locales :

Les subventions sont adoptées à l'unanimité sauf pour le Tennis Club Vaudésien, une voix contre.

- Associations Voix sur Seine = 400€

- Epicerie Solidaire = 660€

- Sports et Loisirs SAHURS = 400€

- La Boucle Solidaire= 100€

- Anciens Combattants= 100€

- Tennis Club Vaudésiens = 500€

- Les Chênes de la Boucle= (aucune subvention demandée cette année pour cause de Covid-19), nous les remercions chaleureusement pour leur geste de solidarité

- Coopérative de l'Ecole= 1400€

7) Questions et informations diverses

Le Conseil Municipal souhaite remercier tout particulièrement les élus, les agents et les bénévoles de la commune qui ont travaillé cet été sur divers chantiers dans le village. Monsieur le maire insiste sur le fait que ces coups de main ont permis le nettoyage du cimetière, la confection des masques, l'entretien de certaines rues, la mise en place du spectacle de théâtre 55. Toutes ces actions sont indispensables à la bonne marche de la commune.

Nous remercions les enseignants et les ATSEM pour une rentrée scolaire difficile au vu de la crise sanitaire.

Le Conseil Municipal souhaite la bienvenue à une nouvelle enseignante, Mme Vanessa Carpentier Vallot a été nommée en remplacement de Mme Agnès Pruvot.

Le Carrefour de la Croix Blanche a fait l'objet d'une pétition en raison de plusieurs accidents. Les services de la Métropole mènent une étude sur l'aménagement du carrefour.

Sur une idée de Madame Lelièvre de la DRAC, une architecte du Patrimoine va faire un bilan complet pour connaître de l'état global de la construction.

Le repas des Anciens aura lieu le dimanche 15 novembre.

La métropole Rouen Normandie a voté la gratuité des transports le samedi.

Pour faire face aux incivilités, la Municipalité réfléchit à la fermeture de la grille du château.

Depuis le 26 août dernier, une enquête publique pour l'implantation d'un site de stockage dans la commune de Petit Couronne est disponible en mairie. Les doléances manuscrites peuvent être déposées à la mairie de Petit Couronne jusqu'au 25 septembre.

Les Journées du Patrimoine auront lieu les 19 et 20 septembre.

Un arrêté municipal sera établi pour interdire le protoxyde d'azote sur la commune.

Des réunions régulières des élus des communes de la Boucle (Val-de-la-Haye, Sahurs, Saint-Pierre-de-Manneville, Hautot-sur-Seine) vont permettre de réfléchir à des mutualisations possibles. La commune de Val-de-la-Haye envisage d'intégrer le SIVU.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h10.

Le Maire

Jean-Louis ROUSSEL

La Secrétaire de séance

Christiane SOUDE